

Code de conduite de WILPU

Pour une meilleure lisibilité, la forme masculine a été utilisée dans le présent document. Il s'agit ici de désigner tous les sexes.

En tant qu'entreprise familiale depuis cinq générations, l'une des valeurs clés de la société Wilh. Putsch GmbH & Co. KG (ci-après dénommée WILPU) est, depuis 1867, d'agir en se tournant vers l'avenir. Nous élargissons continuellement notre base déjà existante de durabilité écologique, sociale et économique par des mesures appropriées. Indépendamment de la taille de notre entreprise, nous considérons qu'une gestion responsable et donc durable est notre devoir d'entreprise. C'est la seule façon de permettre aux générations futures de vivre en sécurité et en bonne santé et de réussir leur vie économique.

Les principes de notre action entrepreneuriale sont formulés dans le présent code de conduite. Ceux-ci sont en accord avec notre mission d'entreprise. Nous agissons en fonction de valeurs, de directives éthiques et juridiques, de normes internationales telles que les normes fondamentales du travail de l'OIT (Organisation internationale du travail) et nous nous orientons vers les principes du Pacte mondial des Nations unies. Nous attendons de la même manière de nos partenaires commerciaux qu'ils agissent selon ces principes et qu'ils les exigent dans leur propre chaîne d'approvisionnement.

Notre succès économique repose sur des relations commerciales à long terme, basées sur la confiance mutuelle. Pour les maintenir, nous demandons par la présente à nos collaborateurs et partenaires commerciaux de nous faire part de tout écart par rapport aux principes de ce code de conduite.

Employés

Nous refusons le travail des enfants et le travail forcé sous toutes leurs formes, comme le stipulent le droit allemand et les normes fondamentales de l'OIT. Nous exigeons la même chose de nos partenaires commerciaux.

Nous assurons une coexistence respectueuse des chances sur le lieu de travail. Conformément à la loi générale sur l'égalité de traitement, personne ne sera désavantagé en raison de son origine, de la couleur de sa peau, de son orientation sexuelle, de sa nationalité, de sa religion, de ses convictions, de son âge, de son sexe ou de son handicap physique/mental. Les infractions peuvent être signalées par les personnes concernées auprès du service de réclamation mis en place, conformément au droit de réclamation (§ 13 AGG). La discrimination est interdite à tous les égards sur le lieu de travail. Toute désapprobation entraîne la résiliation du contrat de travail. Nous garantissons une stricte confidentialité aux employés qui signalent des infractions. Une fois les enquêtes éventuelles terminées, les données personnelles sont supprimées dans un délai de deux mois.

Les collaborateurs de WILPU sont rémunérés de manière équitable, conformément aux normes minimales du système ERA (cadre de rémunération). Nous respectons intégralement les dispositions de la loi sur le temps de travail. Nos collaborateurs respectent les temps de repos en conséquence. Nous sommes convaincus que les bonnes performances de nos collaborateurs ne sont possibles qu'avec le respect des temps de repos. Nous attendons de nos partenaires commerciaux un traitement tout aussi équitable de leur personnel, dans le respect des dispositions du droit international du travail.

Nous créons les meilleures conditions possibles pour maintenir la sécurité au travail ainsi que la santé de nos collaborateurs et nous respectons toujours la loi sur la protection du travail. Les risques potentiels sur le lieu de travail sont régulièrement contrôlés, optimisés et réduits autant que possible. La prise de stupéfiants sur le lieu de travail est interdite à tout point de vue. Si l'on constate néanmoins une consommation sur le lieu de travail, la direction soutient les personnes concernées en leur proposant une aide professionnelle.

Protection de l'environnement

En collaboration avec nos partenaires commerciaux, l'un de nos objectifs est de réduire autant que possible les émissions nocives pour le climat. Lors de la fabrication de nos produits, nous nous efforçons de réduire les déchets et les émissions, de les éviter au maximum et d'augmenter le taux de recyclage en conséquence.

Les substances dangereuses sont éliminées en conséquence et ne sont en aucun cas rejetées dans l'environnement. Les déchets sont triés et réduits au minimum avant d'être éliminés. Nous limitons autant que possible notre consommation d'eaux usées. Les valeurs de bruit et d'autres émissions atmosphériques sont régulièrement contrôlées. En cas d'écarts négatifs, des mesures correctives immédiates sont prises.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils gèrent les émissions de manière responsable, y compris en évitant le rejet de déchets et de substances dangereuses dans l'environnement. Nous nous réservons le droit de vérifier cela en conséquence.

Coopération et relations d'affaires

Depuis des décennies, nous développons des produits innovants avec beaucoup de passion et de soin. En concurrence avec d'autres entreprises qui développent régulièrement de nouveaux produits, nous les respectons et traitons les brevets correspondants avec respect. Nous nous attendons à ce que nos innovations et nos brevets soient respectés de la même manière.

Comme nos partenaires commerciaux, nous refusons toute forme de pots-de-vin et de corruption. Les accords qui réduisent la concurrence sont interdits par le droit des cartels. Nous désapprouvons toute forme d'utilisation de moyens financiers illégaux dans le circuit économique, conformément au blanchiment d'argent.

Nous accordons une grande importance à la protection des données confidentielles et personnelles de nos collaborateurs, partenaires commerciaux et autres tiers. Tout type d'information confidentielle est tenu secret. Nous les protégeons conformément à la loi sur la protection des données.

En tant qu'entreprise mondiale, WILPU s'engage à mettre en œuvre et à améliorer les principes mentionnés ci-dessus. Nous attendons la même chose de nos partenaires commerciaux.

Nos partenaires commerciaux se portent garants du code de conduite mentionné. Nous attendons d'eux qu'ils nous contactent en cas de divergence avec le code de conduite de WILPU.